

L'USMH a aligné hier son équipe réserve face à Magra

Ce que prévoit la réglementation

L'USM El-Harrach n'a pas aligné son équipe réserve hier face au NC Magra, à l'occasion de la première journée de Ligue 2 des équipes réserves. La direction de l'USMH a décidé de faire l'impasse sur ce rendez-vous en vue de permettre aux joueurs espoirs de disputer hier la première journée seniors de la L2 et cela suite à la décision de la LFP d'interdire le recrutement à l'USMH qui n'a pas apuré ses dettes auprès de la chambre de résolution des litiges (CRL), et ce, après l'expiration de l'ultimatum fixé par la LFP au 8 août dernier. Outre les trois points perdus sur tapis vert, l'USMH risque gros dans le cas où elle referait le même coup lors de la prochaine journée. En effet, la FAF a décidé, lors de la réunion tenue en janvier dernier, de sanctionner les clubs absents dans les matches de jeunes. "Une équipe des différentes catégories de jeunes qui déclare forfait pour la première fois écope d'une amende de 30 000 DA. Au deuxième forfait, elle écope d'une amende de 60 000 DA assortie d'une défalcation de un (1) point à l'équipe senior", lit-on dans le communiqué publié en début d'année. Le CR Belouizdad va faire de même aujourd'hui à l'occasion de la réception de l'USMBA, lui qui n'a pas honoré ses engagements avec la CRL. Raison pour laquelle, la LFP a refusé jeudi soir de lui délivrer des licences.

N. T.